

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE
DE LA VILLE DE PONT DE CLAIX

SUR LE PONT

— JUIN 2025 —

SANTÉ : LA VILLE
AUX PETITS SOINS

MINOTIERS :
UN QUARTIER EN
MOUVEMENT

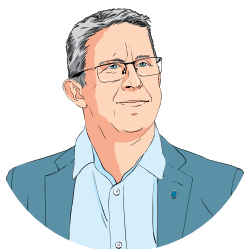
LA NATURE
COMME TERRAIN
D'APPRENTISSAGE

115



ÇA S'EST PASSÉ

... EN MAI



ÉDITO

Le 6 mai, la liquidation judiciaire de Vencorex a été prononcée. Le même jour, j'étais auditionné avec le maire de Jarrie à l'Assemblée nationale par la commission d'enquête sur les défaillances de l'État face à la vague de plans sociaux qui frappe le pays. Triste écho. Après Vencorex, c'est Arkema, tout près de nous à Jarrie, puis ArcelorMittal à Dunkerque : des industries stratégiques menacées, des salariés mobilisés, des revendications fortes pour préserver notre souveraineté... Et toujours la même inertie du gouvernement, la même incapacité à entendre et à agir. À Pont de Claix, nous faisons un autre choix. Depuis des mois, la Ville se mobilise, explore toutes les pistes pour préserver l'avenir de la plateforme, ses installations industrielles et les œuvres sociales patiemment construites par les salariés.

Nous poursuivons cet engagement, aux côtés de celles et ceux qui continuent à croire en l'avenir de la chimie sur notre territoire.

Christophe Ferrari
Maire de Pont de Claix,
Président de Grenoble-Alpes
Métropole

08/05

COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

Pour le 80^e anniversaire de la Libération, une centaine de personnes s'est réunie autour du maire, des élus et des élèves de l'école Jean Moulin pour honorer la mémoire des combattants. Portée par un projet pédagogique fort, la cérémonie a mis en lumière les créations des enfants autour de la Résistance dans le Vercors. Une manière sensible de transmettre les valeurs de liberté, solidarité et paix. Le défilé en Jeep de l'association France Reconstitution Claix a offert un voyage dans le passé qui a beaucoup plu aux petits et aux grands !



16/05

FÊTE DU VÉLO

Vendredi 16 mai, les sonnettes ont résonné aux quatre coins du parking de l'Amphi pour la fête du vélo ! Cette année, c'est l'école Jules Verne qui a remporté le trophée du Challenge des écoles à vélo, mais toutes les écoles ont réalisé de très beaux scores. Après les parcours vélo, les jeux proposés par les associations et les démonstrations de BMX de Joris Bretagnolles, cela ne fait plus aucun doute : les petits adeptes du vélo vont se faire de plus en plus nombreux !



ÇA VA SE PASSER

EN JUIN ...

**DU 2 AU 18 JUIN**

Spectacle Vivant

Clôture le 18 juin à 17h30,
avec des représentations de
danse et un goûter► **L'Amphi****DU 10 AU 28 JUIN**

Arts Plastiques

Exposition du lundi au samedi
de 14h à 18h. Remise des
prix le vendredi 27 juin à 18h► **Église Saint-Étienne**► **Rens. : 04 76 29 80 59****www.pontdeclaix.fr****SAM. 7 JUIN****10H****MATINÉE CONTES**Un moment d'évasion pour
les 0-3 ans : découverte de
livres animés, d'albums, de
comptines et de musiques...► **Bibliothèque Aragon**► **Rens. : 04 76 29 80 95****SAM. 14 JUIN****DÉCOUVERTE DE
LA PÊCHE****9H-12H OU
14H-17H**Organisé par l'OMS et
l'Association pêche et pro-
tection du milieu aquatique.
Ouvert aux enfants de

6 à 15 ans (3€ par enfant)

► **Étang des Bauches à Claix**► **Inscriptions :****oms.pontdeclaix@wanadoo.fr****SAM. 14 JUIN****LOTO****14H**Organisé par la Passerelle
des âges.

Nombreux lots à gagner !

► **Foyer Municipal**► **Inscriptions :****passerelledesages@gmail.com****MER. 18 JUIN****15H À 17H****JEUNES ET FORCES
DE SÉCURITÉ :
QUEL DIALOGUE ?**Un théâtre forum entre les
collégiens pontois et des
pompiers, gendarmes et
policiers municipaux pour
mieux se comprendre. En-
trée libre sans réservation► **L'Amphi**► **Rens. : 06 13 02 90 99****MER. 18 JUIN****16H30****COMMÉMORATION**La cérémonie de commé-
moration de l'appel du
Général de Gaulle du 18 juin
1940 se tiendra devant le
Monument aux Morts► **Parc Borel**► **Rens. : 04 76 29 80 80****JEU. 26 JUIN****18H30****CONSEIL MUNICIPAL**À suivre en direct sur
Facebook ou en mairie► **Mairie - Salle du Conseil****municipal**► **Rens. : 04 76 29 80 00****CANICULE : NE
RESTEZ PAS ISOLÉ**Plusieurs gestes de préven-
tion peuvent aider à rester
en bonne santé lors des
fortes chaleurs (rafraîchir
son habitation, boire de
l'eau régulièrement, modé-
rer son activité physique,
etc.). Si vous êtes une per-
sonne isolée, pensez à vous
inscrire au registre canicule
du CCAS en appelant le
04 76 29 80 20.En période de canicule, ses
agents vous contacteront
régulièrement pour s'assu-
rer que vous allez bien.**VEN. 27 JUIN****18H****FÊTE DE L'ÉTÉ
EN MUSIQUE**Venez faire la fête sur les
sons de la fanfare Brass'tille,
du groupe Heaven Live
Band et admirer des presta-
tions de chant et danse
100 % pontoises !► **Place du 8 mai 1945**► **Rens. : 04 76 29 80 00****SAM. 28 JUIN****11H À 18H****FÊTE DU
CONSERVATOIRE**Apéro-concert, repas food
truck, découverte des
instruments et plein d'autres
animations ! Entrée libre► **Sim Jean Wiéner**► **Rens. : 04 76 99 25 25****MER. 2 JUIL.****18H****RÉUNION PUBLIQUE
PAPETERIES**Industrie, logements : tout
sur les projets en cours !► **Maison des associations**► **Rens. : 04 76 29 80 55****INSCRIPTIONS
RENTÉE 2025**Les inscriptions aux diffé-
rents temps extra et péri-
scolaires se font à partir
du lundi 16 juin et jusqu'au
vendredi 18 juillet en ligne
sur votre espace famille ou
au Point accueil citoyen.► **Rens. : 04 76 29 80 00**

QUOI DE NEUF AUX MINOTIERS ?

Ces 10 dernières années, 2 nouveaux parcs, 3 résidences, un centre de sciences et une halte ferroviaire ont pris forme dans le quartier. D'autres logements, des espaces publics et un futur Pôle de services publics les suivent. Tour d'horizon des projets en cours aux Minotiers.



SERVICES PUBLICS

Le futur Pôle de services publics prend forme peu à peu. Les arches du rez-de-chaussée, sous lesquelles les usagers du centre social Jean Moulin et de la Maison France service seront accueillis, sont terminées.

Les étages du bâtiment, qui comprendront 30 logements pour les familles et les personnes âgées, sont en cours de construction. Ouverture des lieux au printemps 2026.

TRANSPORTS

Depuis le 1^{er} avril 2025, les TER régionaux font un stop aux Minotiers !

La nouvelle halte ferroviaire est située au Pôle d'échanges multimodal de l'Étoile, en face d'un parking relais et à quelques mètres des arrêts de bus et tram.

De quoi passer facilement de la voiture aux transports en commun.

ESPACES PUBLICS

Le jardin Wangari Maathai a ouvert ses portes en avril 2025. Le lieu a été nommé en l'honneur d'une militante et prix Nobel de la Paix kényane, célèbre pour son combat pour la reforestation de son pays. Niché entre la rue de la paix et l'avenue du général de Gaulle, le parc abrite également la sculpture *El constructor de la ciudad*, de l'artiste espagnol José Seguiri. En 2026, un nouvel espace vert sera créé de l'autre côté de la rue. Il s'agit du square Adrienne Bolland, un jardin aménagé en concertation avec les élèves de l'école élémentaire Jean Moulin. La rénovation du city stade Barnave est elle aussi en projet.

LOGEMENTS

2025 marque la livraison de deux nouvelles résidences aux Minotiers.

Les 64 logements de la résidence Parc Aurora accueillent d'ores et déjà de nouveaux habitants. D'autres déballeront leurs cartons dans les 57 logements de l'immeuble Tekio d'ici à la fin 2025.

Deux autres projets sont en cours :

- ▶ 29 logements en accession libre, répartis dans 2 bâtiments (Promoteur Imaprim - 2027)
- ▶ 119 logements en accession libre, locatif social, bail réel solidaire et 730 m² de commerces (Promoteur Vinci Immobilier - 2028).

1 HEURE, 1 DON, 3 VIES SAUVÉES

C'est un geste essentiel pour soigner les victimes d'accidents, les personnes atteintes de cancers ou lors des accouchements. Nous sommes allés rencontrer les donneurs de sang et les bénévoles qui organisent les collectes.



« Il y avait une petite appréhension qui me freinait, mais c'est comme le vélo, il faut se lancer ! », rigole Floriane en remplissant son formulaire médical. Toute juste diplômée en puériculture, elle a été sensibilisée pendant sa formation à l'importance du don et a décidé de sauter le pas.

Cet après-midi là, elle fait partie des 73 donneurs qui se rendent à la salle de Pont Rouge, à Claix, où une association locale organise des collectes, en partenariat avec l'Établissement français du sang (EFS).

Gilles, lui, en est à son trentième don : « Je donne tous les deux-trois mois. Je viens après le travail et je reste environ une heure, c'est faisable ! », nous explique ce Pontois, en dégustant sa collation post-don, une étape aussi conviviale qu'essentielle.

Les produits sanguins (plasma, globules rouges, blancs, etc.) sont utilisés pour soigner les victimes d'accidents, les personnes atteintes de cancers, les femmes en post-partum, ou les malades du sang. « En général, les personnes qui donnent leur sang

ou qui s'inscrivent sur les registres de don de moelle osseuse connaissent quelqu'un qui en a eu besoin », observe Nicole Blochet, qui organise les collectes dans sa ville. Pour donner son sang, il faut se rendre compte qu'on peut être une aide pour l'autre. »

Quelle que soit sa commune, on peut prendre rendez-vous à la collecte qui nous arrange, à deux pas de chez soi ou sur le chemin du travail. Et pour ceux qui veulent aller plus loin ? Le don de plasma, particulièrement précieux, s'effectue uniquement dans les centres de l'EFS, comme celui de La Tronche. « Une navette prend en charge les volontaires les jours de collecte, depuis Pont Rouge », précise Nicole.

Chaque jour, ce sont 10 000 dons qui sont nécessaires... avec des périodes où les dons manquent.

Alors, si vous remplissez les critères (avoir plus de 18 ans, être en bonne santé et faire plus de 50 kg), à vous de jouer !

Une heure de votre journée peut sauver jusqu'à trois vies.

► La prochaine collecte à la salle de Pont Rouge (Claix) aura lieu le lundi 30 juin. Venez avec votre carte d'identité. Inscriptions : bit.ly/DonSangClaix

SUR LE FOND



PRESCRIPTION MUNICIPALE

Bien se soigner, ce n'est plus seulement une affaire d'hôpital. C'est un équilibre quotidien, tissé à coups de rencontres, d'ateliers, de coups de fil à l'Assurance maladie ou à la mutuelle. Dans un contexte où les inégalités aux soins persistent, la Ville multiplie les leviers pour informer, accompagner et soutenir les habitants tout au long de leur vie. Des centres sociaux à la psychologue du CCAS en passant par les professionnels et les associations, tour d'horizon d'un réseau qui soigne autrement.



LA SANTÉ, UN SP

À Pont de Claix, la santé ne se limite pas à une compétence d'État. Permettre aux Pontois d'accéder à une mutuelle, de prendre soin de leur santé mentale ou d'être mis en contact avec un spécialiste : la Ville s'engage au quotidien. Solidarité, innovation, mutualisation intercommunales : avec ses propres outils, elle agit pour que personne ne soit laissé au bord du chemin.

FAIRE VENIR DES MÉDECINS SUR LE TERRITOIRE

S'il est d'usage de se souhaiter une bonne santé chaque début d'année, c'est parce que cette composante de notre vie est essentielle. La santé est une compétence de l'État, mais « *accéder aux soins et à un médecin traitant, c'est la priorité de beaucoup et notamment des Pontois*, confirme Isabelle Eymeri-Weihoff, adjointe chargée des solidarités et de la santé. *En Isère, on compte seulement 8 installations de médecins pour 10 départs en retraite. La Ville travaille donc à favoriser l'implantation des professionnels de santé* ». La Ville y travaille actuellement au sein de trois zones : le centre-ville, les Minotiers ainsi que dans l'ancien centre commercial Arc-en-Ciel. Ce dernier projet comprend l'installation de professionnels de santé ainsi que d'un espace petite enfance, ce qui participera à améliorer le niveau de services publics dans le quartier. « *Il faut innover : désormais, les médecins ne veulent plus travailler seuls. Nous agissons donc pour leur proposer des espaces qui leur permettent de travailler en communauté* », précise l'élue. Cette démarche est aussi menée avec les pharmacies, acteurs clés de la santé de proximité et dont le maintien se complique. 360 pharmacies ont fermé en France en

2024. Un enjeu de santé publique que la Ville suit de très près : « *Notre volonté est de faire en sorte de garder tous les professionnels de santé sur le territoire* », résume Isabelle Eymeri-Weihoff. C'est avec cette même ambition que la Ville a proposé les locaux de l'ancienne crèche Joliot-Curie, pour permettre la réinstallation du centre médico-psychologique pour enfants du territoire.

UNE ÉCOUTE SUR TOUS LES PLANS

Autre levier, la Ville recrute, via son Centre communal d'action sociale, des professionnels dont l'action permet de répondre à des besoins identifiés sur le territoire. C'est le cas de la psychologue du lieu d'écoute, qui propose des consultations individuelles et des séances collectives, des agents du CPEF, qui réalisent des consultations gynécologiques, du dépistage et un suivi de contraception, ou encore de la médiatrice santé des centres sociaux, qui aide à l'orientation et aux démarches. Cette dernière a un rôle important en matière d'accès aux droits, car « *de nombreuses personnes ne vont pas au bout de leurs démarches de santé, notamment en raison des barrières numériques de plus en plus nombreuses* », souligne Isabelle Eymeri-Weihoff.



SPORT COLLECTIF

RENFORCER LA SOLIDARITÉ

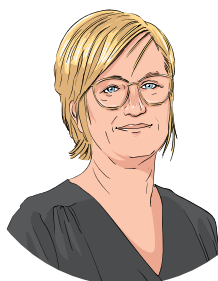
« Sur une population fragilisée et précaire, les dépenses de santé passent après celles pour le logement et l'alimentation. On ne les priorise pas. Il y a donc un renoncement à se soigner », continue Isabelle Eymeri-Weihoff. En France, près d'un habitant sur dix n'a pas de complémentaire santé. Parmi les plus précaires, plus de 25 % disent y renoncer, faute de moyens. À Pont de Claix, la Ville a décidé de réagir. À partir de 2026, une mutuelle communale sera proposée à tous les Pontois, leur permettant de mieux s'y retrouver dans un marché très concurrentiel. Pourquoi cela change la donne ?

Parce qu'une mutuelle est désormais indispensable pour accéder aux soins. Pour les dépenses de santé du quotidien, ce sont près d'un euro sur deux qui sont pris en charge par les complémentaires santé.

Concrètement : les habitants intéressés pourront comparer plusieurs niveaux de garanties et choisir la formule adaptée à leurs besoins.

Cette avancée repose sur une idée simple : pour la santé, mieux vaut jouer collectif.

« La Ville travaille à favoriser l'arrivée de professionnels de santé »



Isabelle Eymeri-Weihoff,
adjointe en charge
des solidarités et
de la santé

SE COORDONNER POUR AVANCER

C'est cette même vision qui est à la base du contrat local de santé, noué entre Pont de Claix et Échirolles en juin 2024. « L'idée, c'est qu'on a des populations similaires, explique Isabelle Eymeri-Weihoff. 32 % des habitants d'Échirolles et 23 % des habitants de Pont de Claix n'ont pas de médecin traitant et ont difficilement accès à des médecins spécialistes. On veut donc mettre en commun nos ressources financières, humaines, nos idées, pour faire naître des projets et créer une dynamique ».

Et cette collaboration ne date pas d'hier : dès 2019, les deux villes avaient ainsi signé un contrat local de Santé mentale (CLSM). Pour améliorer l'accès aux soins des habitants et lutter contre la stigmatisation des troubles psychologiques, les deux communes mènent depuis de nombreuses actions de sensibilisation.

Ce travail partenarial permet d'améliorer la prise en charge des maux, de trouver des réponses aux problématiques des habitants et, collectivement et pas à pas, de prendre soin de notre santé à tous !



SE SOIGNER N'EST PAS UN LUXE

Il est parfois difficile de trouver un professionnel de santé. Petit récapitulatif non-exhaustif des lieux et des acteurs pouvant vous orienter.

UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

Le centre social Irène Joliot-Curie propose des permanences gratuites et confidentielles pour vous aider à trouver un praticien, à réaliser des démarches administratives ou encore pour fournir des réponses à vos questions de santé.

Celles-ci sont assurées par Clarisse Branciot, médiatrice santé des centres sociaux. « Certains viennent me voir parce qu'ils ne trouvent pas de spécialiste, raconte-t-elle. D'autres, parce qu'ils ont des difficultés à prendre rendez-vous en ligne, à trouver un endroit où faire leurs analyses. Je peux aussi les aider dans leurs démarches administratives auprès de l'Assurance maladie ou de leur mutuelle... ». Membre de plusieurs réseaux d'acteurs de la santé, elle échange régulièrement avec des professionnels (médecins,

infirmiers) pour pouvoir répondre au mieux aux questions des habitants.

► **Permanences gratuites tous les mercredis après-midi, sur rendez-vous au centre social Irène Joliot-Curie (04 76 29 86 40)**



UNE APPLI POUR TROUVER UN MÉDECIN TRAITANT

L'application Citana, mise en place par la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) Drac Sud, recense les personnes n'ayant pas de médecin traitant. Pour les personnes en affections longue durée, cela peut par exemple permettre d'avoir des renouvellements d'ordonnance.

► **Inscriptions sur www.bit.ly/AppCitana**

Citana
Conçu par Anamnèse

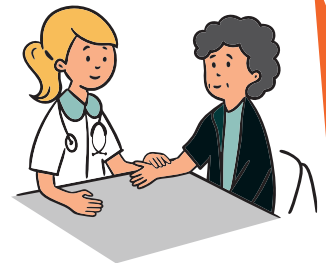
UN ANNUAIRE DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Dentistes, kinésithérapeutes, infirmières, podologues...

Vous pouvez retrouver une liste des professionnels de santé exerçant à Pont de Claix à l'adresse :

www.pontdeclaix.fr/annuaire/professions-de-sante

Vous exercez dans ce domaine et n'êtes pas encore référencé ? Merci de nous écrire à information@ville-pontdeclaix.fr



UNE LISTE DES PHARMACIES DE GARDE

Pour trouver la pharmacie de garde la plus proche de chez vous (nuits, week-ends, jours fériés), téléphonez au 3915 (0,34€ TTC / min depuis un poste fixe), accessible 24h sur 24.

► **La liste des pharmacies ouvertes les dimanches et jours fériés est disponible sur le site de la Ville : www.pontdeclaix.fr/pharmacies-de-garde**

LA SANTÉ DANS TOUS SES ÉTATS

Rejoindre un groupe de travail citoyen sur la santé, alerter sur les risques liés à la précarité menstruelle ou encore se former sur les premiers secours en santé mentale. Panorama de différents projets et initiatives qui font voir la santé autrement.

LES HABITANTS, ACTEURS DE LA PRÉVENTION

Aux centres sociaux, des temps collectifs sur la santé sont régulièrement organisés, en fonction des demandes des habitants et des sujets qui les intéressent. Certains projets sont par exemple dédiés aux retraités, et créés avec la caisse d'assurance retraite (Carsat) : séances de gymnastique adaptée, rencontres avec une diététicienne, ateliers sur le sommeil... D'autres sont menés avec des agents de la Ville, comme les séances de marche, pour reprendre une activité physique et apprendre des techniques de respiration. Les habitants savent aussi être force de proposition ! Depuis le printemps 2024, un petit groupe, ouvert à tous, baptisé Atouts forme échange sur les questions de santé et co-organise avec la médiatrice santé des animations sur des sujets aussi variés que l'ostéoporose, l'alimentation anti-inflammatoire ou les troubles cognitifs.

LA SANTÉ C'EST (AUSSI) DANS LA TÊTE !

Pour soigner sa santé mentale, plusieurs ressources existent sur le territoire ! Au CCAS, le Lieu d'écoute propose des séances gratuites avec une psychologue, ouvertes à tous (sur rendez-vous au 04 76 29 86 20). Chaque automne, la Ville participe aussi aux Semaines d'information en santé mentale, lors desquelles différents temps forts sont organisés avec des professionnels pour informer les habitants sur le sujet. Des formations aux gestes de premiers secours en santé mentale sont aussi ponctuellement organisées pour apprendre aux habitants à repérer les signaux d'alerte chez leurs proches et à les mettre en sécurité. N'hésitez pas à consulter régulièrement l'agenda du site pour trouver les prochaines !

AGIR POUR LA SANTÉ MENSTRUELLE

En France, 4 millions de femmes sont victimes de précarité menstruelle. Cela survient quand des difficultés financières empêchent les femmes de disposer de suffisamment de protections périodiques pour se protéger correctement pendant leurs règles. Ce manque d'accès aux protections a un fort impact psychologique, des répercussions sociales et des conséquences sur la santé (démangeaisons, infections ou encore survenue du syndrome du choc toxique, une infection mortelle). Pour sensibiliser à ces questions, le CPEF organise une collecte de protections (serviettes, tampons, cup, culottes menstruelles), le **14 juin au supermarché Carrefour de Claix**.



ALLER PLUS HAUT

Tous les mercredis matin, un groupe de petits Pontois troque la ville pour les sentiers, les pistes et les parois du Vercors. Bienvenue à l'École de la montagne, un dispositif sportif et éducatif qui fait grimper les enfants... au sens propre comme au figuré.



Depuis quatre ans, la Ville de Pont de Claix offre à 40 enfants du CP au CM2 une échappée hebdomadaire loin du bitume. Une respiration en pleine nature, entre falaises, forêts et sommets, pour s'initier à l'escalade, au VTT, au ski ou à la randonnée. Souvent une première pour des enfants dont la plupart ne quittent que rarement le cadre urbain.

« Au début j'avais trop peur de tomber, même si on avait les baudriers, j'osais pas trop monter. Mais quand j'ai réussi à toucher le haut, j'étais trop content ! Maintenant j'ai juste envie de recommencer et d'aller encore plus haut ! », raconte Sacha, 10 ans, en redescendant d'une voie sur le site des Brioux à Saint-Égrève.

L'objectif ? Sortir, bouger, respirer... mais surtout prendre confiance. Les éducateurs l'affirment : entre la crainte du vide, les terrains accidentés et la météo parfois capricieuse, chaque mercredi est un petit défi à relever. « C'est incroyable de les voir progresser en quelques séances. On sent que ça les fait grandir, physiquement mais aussi mentalement », note Éléonore Brunet, éducatrice sportive (ETAPS). Certains enfants apprennent à faire du vélo, d'autres assurent

leurs camarades à la corde, ou grimpent avec agilité et confiance.

Le programme suit le rythme des saisons : VTT et grimpe en salle à l'automne, ski alpin en hiver (forfait et matériel pris en charge par la Ville), puis escalade en extérieur, via ferrata, randonnée et orientation au printemps. Accrobranche au Sappey, passerelles suspendues de Monteynard, ou traversée de l'Alpe du Grand Serre : les temps forts ne manquent pas. Mais l'essentiel est ailleurs.

« On crée un vrai esprit de groupe, souligne Cécile Guérin, éducatrice sportive elle aussi. Pour certains, c'est la première fois qu'ils sortent de Pont de Claix pour découvrir la montagne. Alors quand à la rentrée, ils nous racontent que ce sont eux qui ont emmené leurs parents randonner ou skier, on se dit qu'on a réussi quelque chose de bien. »

L'an dernier, 38 enfants ont participé au programme, encadrés par cinq ETAPS. Pour 87 € par an, le dispositif est accessible à tous les Pontois du CP au CM2.

Un mercredi à flanc de falaise, c'est parfois bien plus formateur qu'une semaine derrière un bureau. Et à entendre les éclats de rire dans les sentiers, il semble que les enfants, eux, l'ont bien compris.

QU'EST CE QU'ON APPREND POUR LES VACANCES ?

Pas de tableau noir, pas de sonnerie, mais du collectif, de la débrouille et beaucoup de rires. Depuis plusieurs années, pour Pont de Claix, les vacances d'été sont aussi un terrain d'apprentissage.



Si l'école est LE lieu d'apprentissage par excellence, tous les savoirs ne s'acquièrent pas dans la salle de classe... et heureusement ! Chaque période de vacances est aussi l'occasion de développer de nouvelles compétences tout en s'aérant l'esprit. C'est dans cet objectif qu'ont été mis en place les colos apprenantes, qui permettent chaque été à des groupes de jeunes de faire de petits séjours thématiques. Cet été, trois colos sont organisées : les 11-14 ans et les 13-14 ans se rendront respectivement dans les Hautes-Alpes et en Savoie pour des séjours nature. Baignades et montagne au programme ! Pour les 15-17 ans, direction l'Allier : ils prendront part à un chantier collectif aux côtés d'autres jeunes issus de différents pays les matins et profiteront d'activités l'après-midi.

« Les séjours organisés par la Ville sont des moments où les jeunes apprennent la vie en collectif, la gestion d'un budget, la préparation des repas... explique Maxime Ninfosi, adjoint au maire en charge de l'éducation. Les activités sont un bon support pour leur

transmettre des valeurs. C'est l'occasion de les faire réfléchir sur l'égalité filles-garçons par exemple, car ils partent ensemble. »

Au-delà de l'aspect pédagogique, les colos sont aussi une bonne alternative pour les jeunes dont les familles ne partent pas en vacances. L'occasion de changer de décor, de se détendre... et d'avoir plein de choses à raconter aux copains à la rentrée ! Un enjeu d'autant plus important qu'un enfant sur trois ne part toujours pas en vacances en France. À Pont de Claix, ces séjours sont pensés comme une réponse à cette situation, offrant à toutes et tous une bouffée d'air frais.

« Il n'y a pas besoin d'aller à 500km pour bien s'amuser : les séjours dans la région permettent déjà de découvrir beaucoup de choses !

Ce qu'on souhaite, continue l'adjoint au maire, c'est que tout le monde puisse partir un peu, et avoir accès aux loisirs dans ces périodes-là. C'est pour cette même raison qu'on propose des dispositifs comme les aides au départ en vacances ou les animations d'été dans toute la ville. »

► Pour en savoir plus, contactez le service Info jeunes à infosjeune@ville-pontdeclaix.fr

PONT DE CLAIX UNE VILLE QUI AVANCE

MAJORITÉ MUNICIPALE

Christophe Ferrari, Sam Toscano, Isabelle Eymeri-Weihoff, Maxime Ninfosi, Souad Grand, Mebrok Boukersi, Fatima Benyelloul, Gilbert Bonnet, Louisa Laib, Delphine Chemery, Maurice Alphonse, Michel Langlais, Alain Soler, Dominique Vitale, Jean Rotolo, Athanasia Panagopoulos, Laurence Bonnet, Cristina Gomes-Viegas, Dolorès Rodriguez, Nathalie Bousboa, Bernard Bodon, Virginie Tardivet, Ferhat Cetin, Linda Yakhou, Rémi Besançon, Nader Dridi, Edmond Arrête, Marina Bernardeau

À Pont de Claix, comme ailleurs, l'accès aux soins devient un défi. Pourtant, la santé n'est pas une compétence communale. Nous agissons malgré tout : en cherchant des solutions concrètes. Mais les communes ne peuvent, seules, réparer un système à bout de souffle. La proposition de loi Garot, adoptée en mai 2025, marque une étape importante. Elle instaure une régulation à l'installation des médecins : automatique en zones en tension, soumise à autorisation ailleurs. Une logique de rééquilibrage, attendue depuis des années, pour garantir une offre de soins mieux répartie. Ce texte reconnaît enfin que la liberté d'installation ne peut primer sur l'égalité d'accès. À Pont de Claix, nous saluons cette avancée. Nous continuerons à agir, localement, mais il est temps que l'État reprenne pleinement sa responsabilité en matière de santé publique.

AGIR ENSEMBLE POUR PONT DE CLAIX

Julien Dussart, Lydie Soler

La santé est un droit. La Ville peut agir concrètement : attirer des médecins, soutenir les aidants, prévenir les inégalités. Depuis 2020, nous avons proposé des solutions : accueil de professionnels de santé, prévention, et mutuelle communale. Cette dernière, que nous avons portée dès notre programme puis en tribune et au conseil, va enfin voir le jour. Nous le saluons. Mais cela ne suffit pas : trop d'habitants n'ont pas de médecin traitant. Il faut aller plus loin, agir sur tous les fronts : locaux adaptés, partenariats avec l'ARS, prévention dans les écoles ou auprès des seniors. La santé publique mérite une politique locale ambitieuse, pas des annonces isolées.

REPRENONS LA PAROLE

Daniel Bey, Patrick Durand, Alain Simiand

Le système sanitaire doit être à même de répondre à l'ensemble des besoins des populations. Il doit garantir le droit à l'accès à la santé pour chaque individu dans notre société. La sécurité sociale est notre bien commun et nécessite une attention de tous les jours pour la défendre voire l'élargir afin de couvrir les nouveaux besoins (vieillesse de la population, perte d'autonomie, protection de l'enfance, ...). Ses valeurs de solidarité ne peuvent se traduire qu'au travers d'un grand service public et d'action sociale réaffirmant la place centrale de l'hôpital public comme colonne vertébrale de notre système de santé auquel sont adossées les EHPAD, les centres de santé publics, et les établissements du secteur publics. Même si la compétence en matière de santé publique relève de l'État et des ARS, la municipalité, en partenariat avec les autres acteurs du territoire, joue un rôle de proximité essentiel pour faciliter l'accès aux soins, la prévention et la promotion de la santé au sein de la population.

Notre site : <https://sites.google.com/view/reprenonslaparole3800>

LA POTERIE COMME TERR(E)AIN DE JEU

Ils sont âgés de 6 ans à 70 ans, viennent seuls ou en famille. Dans le joyeux bric-à-brac de leur atelier ils façonnent toutes les semaines leurs tasses, statuettes et petits objets décoratifs : bienvenue dans le repaire d'artistes de l'association Créaterre !



Ils sont chaque année plus nombreux à attraper le virus de la poterie. « *Quand je suis arrivée en 2018, on était une dizaine,* raconte Catherine Zanardi, présidente de l'association. *Aujourd'hui on est 42 ! Il y a des cours pour adultes et enfants, et des ateliers libres pour ceux qui savent déjà pratiquer. On propose aussi des stages pour apprendre à créer des visages ou des animaux rigolos par exemple.* »

Au fil du temps, l'association s'est dotée de nombreux outils : tours, boudineuse, cabine d'émaillage, croûteuse... de quoi donner libre cours aux envies des adhérents !

« *En poterie, ce qui est magnifique, c'est que les possibilités sont infinies,* continue-t-elle. *On ne fait pas que des pots, loin de là ! Il y a toutes sortes de terres, de textures, de techniques avec lesquelles on peut jouer, la seule limite, c'est l'imagination. Il n'y a pas beaucoup d'endroits où on peut être aussi libres que ça.* »

Satisfaction de la création, détente, évocation, la poterie apporte beaucoup à ceux qui la pratiquent. Mais donner vie à ses projets artistiques demande aussi une certaine maîtrise.

« *Il faut beaucoup de patience avec la terre,* explique Orlane Brech, secrétaire de l'association, *car elle ne fait pas toujours ce qu'on voudrait. Et certaines techniques, comme l'émaillage, peuvent être dures : c'est vraiment de la chimie ! Mais travailler ensemble nous fait progresser, on se donne des idées, des conseils.* ». Au-delà de l'aspect créatif, l'atelier est aussi un lieu d'échanges, où on vient se retrouver. « *On partage la même passion, et on parle aussi bien de poterie que de tout le reste : nos vies, nos petits soucis... ça fait du bien !* » résume Orlane. Dans un monde où tout va très vite, où les écrans grignotent le temps et l'attention, Créaterre propose une parenthèse. Un moment pour soi, mais jamais seul.

► Si vous souhaitez admirer les œuvres des élèves de Créaterre, certaines seront exposées à l'église Saint-Étienne dans le cadre du festival Solstice Arts Plastiques du 10 au 28 juin ! Pour plus d'informations sur l'association RDV sur ateliercreaterre38@wordpress.com

Directeur de publication **Christophe Ferrari** Conception, réalisation, rédaction, photos **Service communication**
M. Debaeq, O. Latour, N. Liado Crédits iconographiques **Fanfare Brass'tille** (p. 3)
Impression 5620 exemplaires Imprimerie **Notre-Dame Montbonnot** N° ISSN 1245-1371

